

Chômage : des pistes pour reprendre la main

Le récent constat du ministre du Travail sonne comme un aveu : les politiques publiques de lutte contre le chômage sont un « échec ». Trois experts partagent cet avis, mais ils voient plus loin et débattent sur des solutions durables.



Pierre-Yves Gomez

Économiste et chroniqueur à FC, il enseigne la stratégie et la gouvernance d'entreprise à l'École de management de Lyon.



Joseph Thouvenel

Vice-président confédéral de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) ¹⁰.



Michel Weill

Économiste, membre du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) de Rhône-Alpes.

Pourquoi a-t-on tant de mal à lutter contre le fléau du chômage ?

Pierre-Yves Gomez – Le chômage n'est que le symptôme d'un dysfonctionnement plus grave du système économique. Nous vivons dans une société qui, au bout du compte, a largement dévalorisé le travail au profit du loisir. Ce dernier est considéré comme épanouissant, rarement le travail. Focalisé sur des politiques de lutte contre le chômage, l'État est un peu comme un médecin qui traiterait un symptôme sans agir sur la maladie. Il passe à côté de l'enjeu principal : s'interroger sur le sens du travail dans notre société, sa vertu, sa nécessité, sa fécondité, avant de parler de son coût ou de sa pénibilité.

Cette réflexion fondamentale devrait concerner tout le monde : les pouvoirs publics, mais aussi les entreprises, qui trop souvent considèrent le travail comme une charge. Acceptons donc de revenir au basique du sens du travail, et les difficultés

trouveront plus naturellement leurs solutions.

Michel Weill – La première cause du chômage est la mauvaise qualité de notre dialogue social. Dû notamment à la persistance d'une idéologie anti-entreprise, notamment dans l'Enseignement. Pas un seul de mes quatre enfants scolarisés dans un lycée technique n'a effectué de visite en entreprise ! Les choses évoluent, mais beaucoup trop lentement.

Autre difficulté, l'absence dans notre pays d'entreprises de taille intermédiaire (ETI). Ce type d'entreprise est pourtant le plus à même de dynamiser l'économie. En effet, il cumule les avantages des petites et moyennes entreprises (PME) et des grands groupes sans leurs inconvénients. C'est-à-dire à la fois un ancrage dans le territoire et un capital stable parce que non soumis aux aléas du marché boursier.

Joseph Thouvenel – Une racine du chômage tient à l'immoralité des échanges internationaux. On accepte de commercer avec des pays qui produisent à très faible coût en exploitant leur main-d'œuvre dans des conditions abominables. Cette réalité avérée est économiquement mauvaise pour nous et moralement inacceptable. Commençons par remettre de la morale dans l'économie, par exemple en créant un label de traçabilité sociale.

Autre difficulté, la dévalorisation de l'apprentissage dans l'Enseignement. Un jeune qui débute dans les métiers techniques de l'automobile en Allemagne peut devenir ingénieur quelques années plus tard. Chez nous, c'est impossible. Il faut changer cette mentalité !

Que préconisez-vous pour lutter efficacement et durablement contre le chômage ?

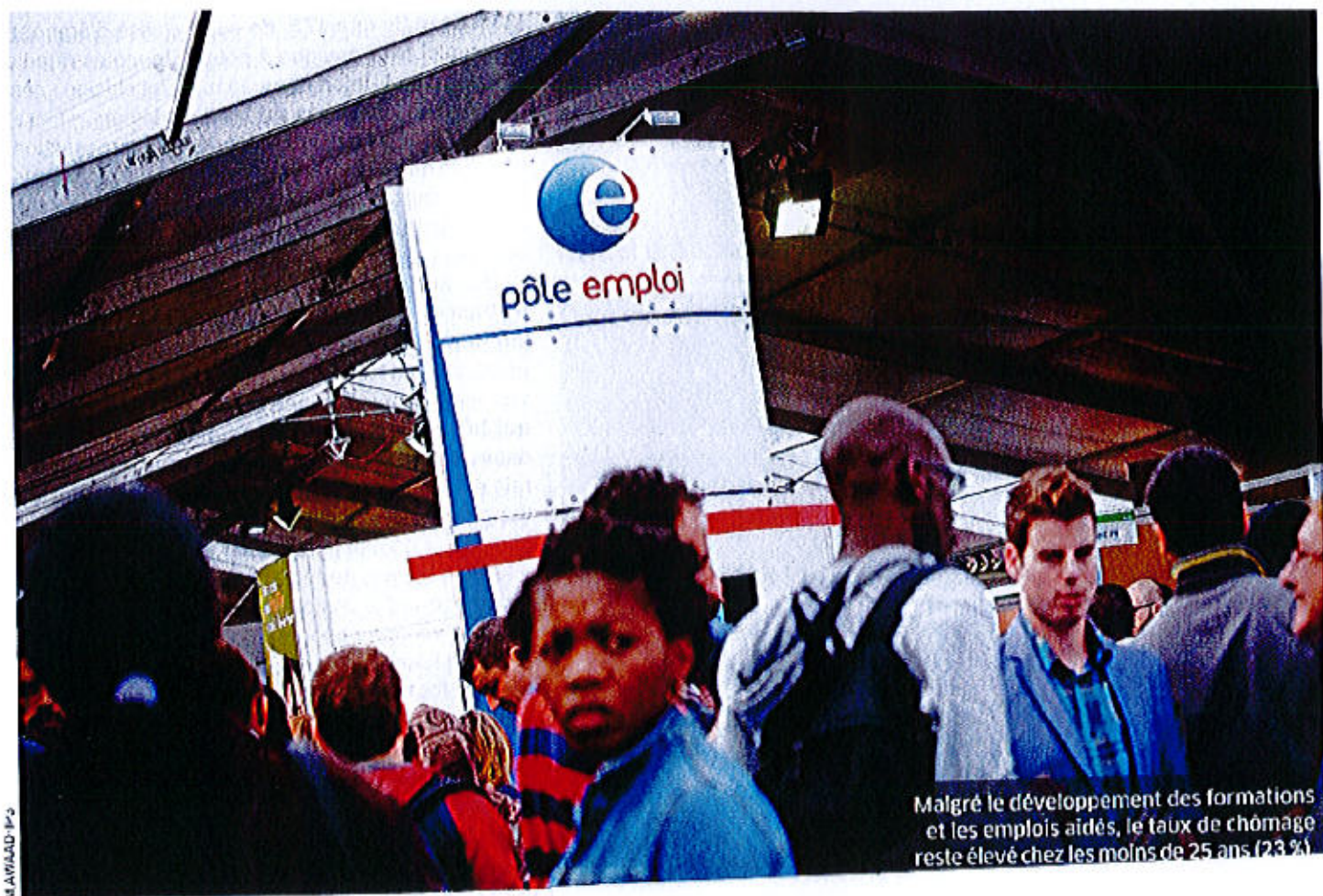
P.-Y.G. – Il faut encourager tous ceux qui agissent de façon à rendre « visible » la réalité matérielle du travail : qu'est-ce qui est concrètement produit ? Comment travaille-t-on sur le terrain ? Pour qui ? Avec qui ? De cette façon, on sort des certitudes

REPÈRES

Les taux de chômage dans l'Union européenne (juillet 2014)

Allemagne : 4,9 %
Royaume-Uni : 6 %
Pays-Bas : 6,7 %
Belgique : 8,5 %
France : 10,5 %
Italie : 12,6 %
Espagne : 24,5 %
Grèce : 26,4 %

SOURCE : EUROSTAT.



Malgré le développement des formations et les emplois aidés, le taux de chômage reste élevé chez les moins de 25 ans (23 %)

théoriques. C'est comme cela que les élites se réconcilieront avec la réalité du travail. Dans notre monde abstrait, nous avons tellement à nous réapproprier le travail concret qu'on est ravi de découvrir celui d'un artisan, d'un agriculteur ou d'un cuisinier. Il y a même des camps de vacances pour ça. Quel paradoxe ! L'État a un rôle à jouer pour encourager une remise en cause de l'idéologie négative, mortifère, vis-à-vis du travail.

J. T. - À la CFTC, on insiste beaucoup sur l'amélioration de l'accès à la formation. En permettant par exemple aux travailleurs de se former tout au long de la vie. En créant un droit à la formation qui soit inversement proportionnel au degré de qualification. On propose aussi de créer un statut du travailleur. Aujourd'hui, si je quitte mon entreprise, je perds les droits à la formation associés. Le statut du travailleur permettrait d'attacher ces droits à la personne.

Certains préconisent par ailleurs un smic jeunes qui serait en dessous du salaire minimum. Voilà exactement ce qu'il ne faut pas faire ! Dès le Moyen Âge, on a théorisé sur ce qu'est le salaire juste. « Un salaire est juste quand il est ajusté au service qu'il rémunère », dit saint Thomas d'Aquin (*Somme théologique* I, q. 21, a. 1, sol. 3). Si le travail a une valeur en lui-même, il est donc normal qu'un ■■■



« On devrait davantage avoir la préoccupation du travail que celle du chômage. »

■ ■ ■ homme ou une femme, jeune ou vieux, perçoive un salaire qui lui permette de vivre dignement.

M. W. – Commençons par favoriser tout ce qui rapproche l'entreprise de l'enseignement. Que des professionnels interviennent auprès des lycéens, de leurs professeurs et des personnels des services d'orientation.

Ensuite, effectuons un suivi de l'insertion professionnelle : 50 % des personnes accédant à un emploi le quittent au bout de trois mois !

Enfin, favorisons le développement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans le tissu économique français. Pour cela, première mesure : réformer le droit des successions (beaucoup d'entreprises peinent à survivre aux successions car l'État se sert trop généreusement au passage). Deuxième mesure : accompagner les chefs d'entreprise pour qu'ils acceptent de transformer leur petite ou moyenne entreprise en entreprise de taille intermédiaire.

Quel bilan faites-vous des principales mesures de lutte contre le chômage, en particulier celui des jeunes ?

P.-Y. G. – Depuis des décennies, l'essentiel des politiques publiques de lutte contre le chômage consiste à améliorer la formation des jeunes et à diminuer les charges sociales. Une troisième mesure est de créer des emplois aidés par l'État qui finance tout ou partie de leur coût. Côté bilan, malheureusement, les faits parlent d'eux-mêmes. En France, chez les moins de 25 ans, le taux de chômage reste élevé

(23 %), tandis que 47 % de cette classe d'âge ont un emploi, soit presque 4 points de moins que la moyenne de l'Union européenne. Conclusion : ces mesures ne jouent pas sur les bons leviers.

J. T. – Sur les emplois aidés, la première réaction est de se dire : « C'est catastrophique, ils n'ont servi à rien ». Pourtant, on est dans un contexte de montée du chômage et, sans eux, le taux de chômage serait bien plus élevé.

Une autre réaction serait : « Ces dispositifs permettent de jouer avec les statistiques du chômage. Supprimons-les puisqu'ils ne font que le jeu des politiques qui les utilisent ». Mais c'est aller un peu vite en besogne. Car une bonne partie des jeunes qui bénéficient des emplois aidés se remettent dans un processus d'emploi. Pour ceux-là, le simple fait d'aller au travail est un élément essentiel. Supprimons ces dispositifs, et beaucoup resteront chez eux à ne rien faire.

Autre moyen de lutte : le 1 % logement. On a constaté que des postes demeuraient vacants dans certains secteurs géographiques et économiques comme l'hôtellerie parce que le coût du logement absorbe les trois quarts du salaire. Pour y remédier, les partenaires sociaux allouent 1 % de la masse salariale au logement des salariés. Sauf que les gouvernements détournent ces sommes pour en faire autre chose !

M. W. – Les emplois aidés sont incontournables. Mais je déplore toutefois qu'ils augmentent au détriment de l'apprentissage qui, lui, se développe moins. En creusant la question, on s'aperçoit que les jeunes préfèrent les emplois aidés parce qu'ils sont plus rémunérateurs que l'apprentissage. Ce qui est curieux quand on sait que les pouvoirs publics cherchent à valoriser l'apprentissage.

Il est également regrettable que 80 % des emplois aidés soient orientés vers le secteur non marchand, ce qui n'incite pas à se faire une représentation positive de l'entreprise.

En dehors de ce type de mesure, la principale façon de lutter contre le chômage est de dynamiser l'économie. Le Pacte de responsabilité [qui prévoit notamment une baisse des charges patronales, Ndlr] est une excellente initiative. À condition que les branches d'activité s'engagent concrètement à conclure les accords qui permettront la création d'emplois. On est malheureusement encore loin du compte !

Comment la doctrine sociale de l'Église pourrait-elle orienter la réflexion des gouvernants en la matière ?

P.-Y. G. – En reconnaissant la dimension anthropologique du travail. Travailler, c'est participer à un effort commun pour produire de la valeur qui bénéficiera à toutes les parties prenantes de la société. C'est participer à la Création, la poursuivre et, de cette façon, la révéler à elle-même. Il y a une dimension humanisante du travail que la doctrine

sociale de l'Église exprime vigoureusement et qu'il nous faut reconsidérer. Et pas seulement pour dénoncer le chômage structurel comme une atteinte à la dignité de la personne.

M. W. – La primauté de l'économie réelle par rapport à l'économie financière est une constante de tous les textes de cette doctrine sociale. Un autre principe est que l'ensemble des acteurs profitent de manière équitable des gains économiques.

J. T. – Il y a quelques règles fondamentales : l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse. Le respect de la dignité du travailleur passe par une juste rémunération. Enfin, les conditions de travail doivent respecter la personne humaine.

P.-Y. G. – Effectivement, il faut aussi nous interroger sur la manière dont le travail est traité à l'intérieur de l'entreprise, sur les rythmes frénétiques, l'absence de respect pour la vie des personnes, les licenciements considérés comme des mécanismes d'ajustement. Il y a une sorte de négation du travail qui est une négation des personnes. Bien entendu, reconnaître le travail doit se faire dans la justice sociale, le juste salaire, et le respect des possibilités de performance de chacun. Voilà le vrai enjeu d'une politique publique comme privée. Et c'est cette vision que porte la doctrine sociale de l'Église. Plutôt que la préoccupation du chômage, on devrait avoir celle du travail, qui est un bien commun. ■

Propos recueillis par Guilhem Dargnies

(1) La CFTC fête le vendredi 7 novembre les 50 ans de son maintien après la scission qui donna naissance à la CFDT

Lire aussi p. 38-39.